



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 25 février 2021

Renforcement des mesures sanitaires à la frontière franco-allemande en Moselle

Au regard de la situation sanitaire en Moselle, et guidé par le souci de protéger le plus largement possible le quotidien dans la région transfrontalière, le gouvernement français a mené ces derniers jours d'étroites consultations au plus haut niveau, avec ses partenaires allemands. Des deux côtés de la frontière, nous partageons l'objectif de préserver la libre circulation, et de permettre aux travailleurs transfrontaliers de poursuivre leur activité professionnelle.

Afin de mieux prendre en compte la situation sanitaire en Moselle, nous mettrons en œuvre les mesures suivantes pour ce département à compter du 1er mars :

- La dérogation de l'obligation de présentation d'un test PCR de moins de 72 h à l'entrée sur le territoire national sera limitée aux seules activités professionnelles. Les frontaliers qui se déplacent pour des motifs autres que professionnels devront donc présenter un test PCR négatif à la frontière ;
- Le recours au télétravail pour les travailleurs transfrontaliers sera renforcé ;
- La mise en œuvre d'une stratégie de tests itératifs pour les personnels traversant la frontière pour leurs activités professionnelles sous forme d'un test hebdomadaire.

Des patrouilles conjointes de la police française et allemande pourraient être renforcées dans le territoire afin d'assurer l'effectivité de ces mesures.

Ces mesures viennent compléter l'arsenal déployé par les autorités sur le territoire mosellan. Les capacités de test et de criblage ont été très fortement accrues (plus de 60 000 tests effectués la semaine dernière) afin d'enrayer la propagation du virus et d'identifier plus efficacement la propagation des variants. La stratégie d'identification des cas contacts et d'isolation a par ailleurs été renforcée (avec une obligation d'isolement portée de 7 à 10 jours, mesure étendue ensuite à l'ensemble du territoire national) et la campagne de vaccination accélérée avec 30 000 doses supplémentaires allouées au département. Les contrôles du respect des règles sont renforcés.

Le gouvernement continue à suivre la situation sanitaire dans la région avec la plus grande attention et à échanger avec les autorités allemandes.

Contacts presse

Cabinet du ministre des Solidarités et de la Santé

sec.presse.solidarites-sante@sante.gouv.fr

Tel : 01 40 56 60 60

Cabinet du secrétaire d'Etat chargé des Affaires européennes

secretariat-presse.cabaeu@diplomatie.gouv.fr

Tel: 01 43 17 55 76

